



Feuille de route 4

octobre 2005

Association Défense du français

« Défendre le français, c'est le considérer à la fois comme une langue originale, indépendante, dont il convient de préserver la beauté, et une langue susceptible de se modifier dans ses limites propres. »

Anatole France

Les universités romandes deviendraient-elles raisonnables?

On se souvient des protestations relatives à l'application strictement anglophone des Accords de Bologne, concernant les nouveaux titres universitaires: les «bachelor» et «master» devaient envahir notre langage académique.

Le 14 mai 2004, en effet, la Conférence des recteurs des universités suisses décidait que la dénomination des diplômes des premier et deuxième cycles d'études comprenait, comme éléments obligatoires, les mentions de «bachelor» ou «master».

Fort heureusement, les autorités du Triangle d'Azur (réunissant les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel) ont adopté comme traduction française les termes de «baccalauréat universitaire» et «maîtrise universitaire».

L'Université de Genève nous a précisé que les diplômes qu'elle délivrerait seraient dès lors bilingues, portant les dénominations tant anglaises que françaises.

On relèvera avec intérêt que le Grand Conseil neuchâtois fait obligation d'utiliser des expressions françaises appropriées, selon son décret du 15 mars 2005: [Les instituts universitaires et les titres délivrés par l'Université sont énoncés en premier lieu en français. L'adjonction de traduction en d'autres langues est admise.](#)

La France, quant à elle, a malheureusement renoncé à quereller la terminologie anglaise de «master». En revanche, il semble qu'elle continuera d'utiliser exclusivement le terme de «licence» pour le «bachelor».

Laurent Trivelli
Membre du comité

Le billet du président. Une loi pour défendre le français à Genève!



Georges Perrin
Président de
l'Association Défense du français

Chers membres: vous avez tous reçu le tout-ménage intitulé «Sale» (pour ventes promotionnelles) distribué en automne 2004 par Migros! Nous avons évidemment protesté contre cette ineptie avec, pour seul résultat, l'arrogante diffusion d'un nouveau toute-boîte par la même coopérative avec le même titre au début de l'été. Avant de lancer une opération de renvoi de cartes [Cumulus](#) par nos membres, nous nous proposons encore d'intervenir par voie hiérarchique. L'honorable institution est actuellement présidée par l'ancien directeur de Migros-Genève; un espoir? Affaire à suivre...

Genève, justement: tous partis confondus – hormis libéraux (vive le marché calibré) et verts (vive la diversité culturelle...) un peu partagés –, les députés genevois soutiennent un projet de loi des plus raisonnables pour la protection du français. Il s'agit essentiellement de prier les institutions cantonales d'utiliser de préférence les termes de la langue que parlent encore leurs administrés dans leur majorité. Le projet, appuyé dès ses débuts par votre association, va faire l'objet de débats. Nous invitons, au nom de la préservation de la diversité culturelle, les amoureux de notre langue à encourager vigoureusement ses initiateurs par des lettres de lecteurs et tout moyen pacifique qu'ils jugeront bon d'engager. On sait que certains parlementaires protestent déjà, arguant que le gouvernement a assez à lutter contre ses dettes. S'imagineraient-ils que les Etats-Unis projettent de les sauver?

Merci à tous ceux qui se battent activement à nos côtés, avec parfois des résultats que nous vous invitons à découvrir au fil de ces pages. A vos plumes et claviers!

Geneva Palexpo. Réagissez!

Nous vous invitons à répandre ce contre-slogan: **Si Geneva (Djiinn y va!), j'y vais pas!** Cet appel s'adresse en particulier aux médias parlés (dont le bouche à oreille)... Mais aussi à tous nos membres! Imaginez la force rhétorique de la paraphrase, si chaque fois qu'un prospect entend ou lit Geneva Palexpo, il entend dans sa tête «J'y vais pas»!



Genève!

Présentation des métiers de la police adressée aux jeunes gens de la République et Canton de Genève.

Envoi de M^{me} P. Frochaux de Lausanne

Le projet de loi soumis au Grand Conseil ouvre le débat urgent sur la protection de notre langue.

Première en Suisse: une magnifique initiative de parlementaires genevois.

C'est un appui considérable à notre cause avec deux buts essentiels:

1. promouvoir la langue française,
2. la protéger contre la multitude des termes principalement anglo-américains que l'on substitue abusivement à des mots français.

Les institutions soumises à cette loi sont:

- l'Administration publique cantonale,
- les Administrations municipales,
- l'Association des communes genevoises,
- toutes les entreprises publiques et régies publiques,
- les fondations de droit public,
- l'Université,
- les commissions officielles cantonales et municipales,
- le pouvoir judiciaire.

Toutes les communications émanant de ces institutions doivent utiliser des terminologies uniquement françaises et les réunions internes se tenir en français.

Les députés peuvent naturellement modifier le projet. Les débats seront à suivre avec l'attention et avec le soutien de nos membres!

Bravo Genève!

Aux autres représentants du peuple suisse des autres cantons de s'engager dans cette voie lumineuse.

Le comité

La francophonie à l'honneur

Nous empruntons ce titre à Denis Alber, actif animateur de notre dernière expo aux Trois-Lacs et aujourd'hui remuant directeur du Théâtre du Crochetan à Monthey, qui présente ainsi (*sic*) sa «05-06 season wonderland» sous le slogan «be loved!». Encore une retombée de notre prétendue nationale expo 01-02 et de ses «events» comme se gargarisait la très francalinguaphone Nelly Wenger du temps qu'elle employait monsieur Alber?

La Poste et ses amphigouris

Ne vous y trompez pas, il ne s'agit pas de nouveaux employés qui vous attendront derrière le guichet. Quoique... peut-être serez-vous ravis de savoir que le charmant sourire qui vous accueille audit guichet est celui d'un ou une gestionnaire du commerce de détail». Encore plus évident: le courrier a été déposé dans votre boîte aux lettres par «un(une) praticien(ne) en logistique de distribution, à pied ou motorisé(e)». Avec une année de plus d'apprentissage, vous prenez du galon et devenez «gestionnaire en logistique de distribution», c'est-à-dire que vous réceptionnez les envois postaux et les répartissez entre les différentes tournées. Pourquoi donc faire simple? Jusque-là, tout va bien, La Poste s'adresse à ses futur(e)s employé(e)s en français. On est sauvé! Pas tout à fait, car pour faire de l'œil aux apprenants déjà bien formés, il y a le programme «Business Junior» et «Way up», sûrement pour que l'élite des jeunes Suisses comprenne l'importance de l'offre...

En fin d'année, donnera-t-on encore des étrennes aux succédanés de facteurs et factrices?

Anne Leroy, membre du comité

Quand Mme Calmy-Rey couchepine!

Mercredi 28 septembre, Journal du matin sur notre Première. Par deux fois, notre conseillère fédérale déclare que «ça ne résoudrait rien!». On n'a pas encore résolu les problèmes de la Lamal (en pis)!



Dans le Jura, le projet date de 1985

Sur la base de la Constitution cantonale, il y a vingt ans, Roland Béguelin déposait une motion. Elle chargeait les autorités d'établir un projet de législation en matière linguistique. Au nom du gouvernement, M. Roger Jardin, alors ministre

de l'Education, acceptait l'idée, tout en reconnaissant que «la tâche est plus complexe et plus délicate qu'il n'y paraît à première vue. Elle impliquera la création d'un groupe de travail et l'avis d'experts.» Il ajoutait: «Quoi qu'il en soit le gouvernement a la volonté de mener à bien cette entreprise et de vous soumettre un projet dans les délais les plus favorables possibles». En revanche, les détails prenaient la forme d'un postulat, donc une approche moins contraignante, concernant:

- la création du Conseil de la langue française;
 - l'utilisation du français sur les inscriptions extérieures (enseignes, panneaux, etc.);
 - la langue des prospectus, modes d'emploi, etc.;
 - les notions requises en français pour devenir Jurassien.
- Cette intervention parlementaire visait en priorité les effets des voisins germanophones, mais également les «coups portés au patrimoine» par les nouvelles technologies, la publicité et le snobisme!

Or, après deux décennies, rien ne s'est passé! Le gouvernement, par trois fois, a voulu classer cette motion, mais le Parlement l'a maintenue.

Elle reste donc d'actualité. Quel député la fera-t-il ressortir des tiroirs et quand?

Daniel Favre

Vice-président de l'Association Défense du français

Pour nos actions ciblées



«ÉCRIVONS EN MASSE» comme nous le recommande M^{me} J. Augsburger de la Chaux-de-Fonds

ÉCRIVEZ aux directions d'entreprise

RÉPLIQUEZ à leur réponse et envoyez une copie à M. Ducret, rue du Buron 11, 1400 Yverdon-les-Bains

RETOURNEZ une lettre ou circulaire «sabirisée» à l'expéditeur.

Bonne (et mauvaise) nouvelle(s) du côté des gares romandes

M. M. Comte, de Genève, écrit à propos des gares CFF rebaptisées subtilement «Rail City»:

«...Rail City. Assez! Mercantilisme et snobisme sont-ils devenus les deux mamelles du Service public?...

»...Sur ce 'concept' tout à fait contestable, ses initiateurs ont collé un terme qui fait anglais (et qui, bien sûr, ne signifie rien en anglais) selon un snobisme bien installé, insupportable comme tous les snobismes, s'ils sont imposés aux autres.

»Assez de ces modes stupides, même dans un pays aux quatre langues nationales. Les billets de banque s'en accommodent fort bien. Pourquoi en ajouter une cinquième, fausse de surcroît? Assez de ces mots vides et ronflants qui recouvrent de prétendus 'concepts'. Les autorités d'un canton francophone ne pourraient-elles pas nous protéger contre ces pollutions pseudo-linguistiques?»

Bonne nouvelle: la nouvelle campagne de publicité en faveur des services et commerces regroupés dans nos gares nous souhaite tout simplement «Bienvenue à la gare» et s'abstient des questions exprimées naguère dans un français cucul pour faire popu. Mieux, même le terme zuriglish «RailCity», qui demeure dans la campagne alémanique, a totalement disparu des messages en français. Merci les CFF et aux armes, les Alémaniques!

Prochaine mission pour notre compagnie nationale: revoir le langage pratiqué pour pourrir le cerveau de nos chères têtes blondes et les confirmer dans la légitimité de ce sabir MacDisneyen dont on fait les consommateurs serviles. Bouchez-vous le nez, chers internautes, et rendez-vous sur www.magicticket.ch. Consternant, forcément consternant...

Notre force, c'est nos membres

Notre association compte plus de 850 membres individuels et les 25 membres collectifs suivants:

- Administration des finances de l'Etat de Fribourg
- Association des Jurassiens de l'extérieur - Cugy
- Association des parents suisses et romands - Zurich
- Association vaudoise pour une école crédible - Renens
- Audict Fiduciaire SA - Pully
- Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie - Neuchâtel
- Collège du Sud - Bulle
- Commune de Montreux
- Commune de Rolle
- Commune mixte de Crémines (JU)
- Municipalité de Cortébert
- Municipalité de Moutier
- Eidgenössische Forschungsanstalt für Nutztiere und Milchwirtschaft
- Etat du Valais
- Fiduciaire Jaques SA - Ste-Croix
- Gesfisco SA - Lausanne
- HFC Traductions - Neuchâtel
- Maibach S. à r. l. - Oron-la-Ville
- Naturade - Chevenez (JU)
- Rentenanstalt - Zurich
- Sagefi - Lausanne
- Sierre Energie SA
- Société pédagogique vaudoise - Lausanne
- Saint-Paul SA - Fribourg
- SUVA/CNA/INSAI - Lucerne

Avant qu'il ne soit trop tard!

Plusieurs de nos membres pensent nécessaire de faire une loi pour protéger notre langue. Voici quelques extraits de leurs messages:

Claude Torracinta, dans un article paru dans le mensuel *Génération* de juin 2005 et intitulé «Prière de me parler en français», voit deux solutions pour lutter contre l'anglicisation de notre langue.

«Dans les années soixante, le français était en recul au Québec. La publicité était le plus souvent en anglais et, dans les magasins de Montréal, la plupart des vendeuses étaient incapables de vous répondre en français. Par une politique volontariste et des mesures législatives, les autorités du Québec ont réussi à faire obstacle à cette vague anglo-saxonne, à préserver l'identité et la langue des francophones. Nous devons nous inspirer de cette politique. Il faut soutenir les parlementaires qui réclament une nouvelle loi sur les langues et estiment que l'administration doit donner l'exemple en bannissant les anglicismes de ses formulaires.

»Il faut que les médias renoncent au franglais qui envahit articles et émissions. Il faut protester auprès de toutes les entreprises qui, par facilité, préfèrent les anglicismes au charme du français. Bref, il faut réagir avant qu'il ne soit trop tard.»

Cet article nous a valu de nombreuses nouvelles adhésions.

Didier Berberat, conseiller national (PS/NE) est membre de la Commission de l'éducation du Conseil national. A ce titre, il désire que la Confédération et les cantons fassent en sorte que la première langue étrangère enseignée soit l'une des quatre langues du pays et non l'anglais. Par 17 voix contre 3, la commission a décidé d'inscrire cet objet dans la loi sur les langues.

Là aussi, il faudra suivre les débats aux Chambres fédérales et soutenir les parlementaires favorables à la loi, et en particulier à cet article.

M. J.-F. Sauter, de Versoix, écrit régulièrement au quotidien *Le Temps* pour lui faire part de ses remarques, dont celle-ci très intéressante:

«A propos de votre article sur Divine Comedy: pourquoi 'crooner'? Les chanteurs de charme existent depuis les années 40 et le mot n'apparaît dans les dictionnaires que dans les années 80. A adopter ainsi des termes étrangers... on en arrive à oublier que notre langue en possède déjà l'équivalent. Et ceux qui ne savent pas l'anglais croient que c'est un nouveau terme... et voilà comment ces anglicismes apparaissent dans notre langue, remplacent peu à peu les termes adéquats existants, et finissent dans les dictionnaires!...»

M. D. Coigny, de Lausanne, à Swisscom:

«Je me permets de vous réécrire pour vous dire mon étonnement par rapport à l'argument allégué, censé justifier l'usage abusif de l'anglais dans la communication de votre entreprise. Je ne vois en effet pas en quoi le fait que Swisscom soit présent(e) 'sur la scène internationale' puisse impliquer 'un recours toujours plus fréquent à l'anglais' à l'intérieur de nos frontières. Qu'a à voir le fait 'd'être compétitif sur un marché libéralisé en pleine mutation' avec l'abolition de nos idiomes nationaux?... Quand je lis 'Team Leader Customer Feedback' sous votre nom, ou 'Quality Management' sous celui de votre collègue de Billag, je trouve cela risible. Quand on lit devant votre immeuble à Lausanne: District Romandie, Team Security, Facility Management Operations, Business Steering, etc., on se croirait en pays occupé et on sourit tristement devant cette utilisation de deux langues ainsi bafouées. Et je me demande s'il n'existe pas un texte dans notre Constitution fédérale au sujet du respect de nos langues...»

Une fleur



Une gerbe de fleurs aux deux parlementaires genevois, **Christian Brunier** (PS) et **Claude Marcet** (UdC), membre de notre association, qui ont pris l'initiative de lancer un projet de loi affirmant la présence de la langue française dans le domaine public de Genève. Retour à la politique pour défendre le patrimoine linguistique.

Une fleur à **Nicolas Dufour**, journaliste au *Temps*, pour ses délicieuses chroniques intitulées « Saveurs du français ». Elles nous ont offert durant l'été de merveilleuses promenades à travers notre langue: « Le maringoin, drôle de moustique », « Ubiquiste, la présence absolue », « L'escarougnade, vilaine écriture ».

Une fleur également à la rédaction en chef qui a introduit cette rubrique, véritable dégustation de mots français.

Une fleur au **Collège du Sud** à Bulle pour l'organisation d'une exposition et d'une animation pendant un mois sur le thème de la « Diversité culturelle et la francophonie » (voir annonce ci-contre).

Une fleur à **l'Administration cantonale vaudoise des impôts** qui a remplacé cette année son habituelle « hotline » par « centre d'appels téléphoniques ».

Une fleur à **l'Agence Grey Worldwide** qui a décidé d'abandonner l'anglais dans ses messages publicitaires, si l'on en croit la *Tribune de Genève*. « Nous pouvons être plus justes, plus nuancés dans la langue maternelle du client », explique le patron de l'agence. De la parole aux actes!... Mais c'est tout de même un petit espoir de voir enfin des entreprises commerciales respecter leurs clients francophones.

Une fleur aux **deux journalistes de la Radio Suisse Romande** qui, aux nouvelles brèves de 8 h 30, le 17 août dernier, évoquent deux terribles accidents d'avion sans prononcer une seule fois le mot « crash ».

Comité :

Président: Georges Perrin, Lausanne
Vice-président: Daniel Favre, Epalinges
Secrétaire: Marinette Marquis-Eid, Lausanne
Trésorier: Jean-Werner Signer, Lutry

Membres :

Anne Leroy, Lausanne
Richard Ducret, Yverdon
Laurent Trivelli, Lausanne
Erich Weider, Champéry

Association Défense du français
case postale 68 – 1001 Lausanne
www.defensedufrancais.ch

A Bulle

Au Collège du Sud, du 14 novembre au 16 décembre 2005, EXPOSITION sur le thème :

Diversité culturelle et francophonie

Exposition de travaux d'étudiants, conférences et débats.

A Pully

Mardi 22 novembre 2005, à 20h, au Centre Général-Guisan, av. du Général-Guisan 117-119, conférence organisée par la Nouvelle Société helvétique sur le thème :

Organisations nationales et supranationales de protection des langues

Par MM. G. Derungs de la Lia rumantscha et B. Moretti de l'Osservatorio della lingua italiana, titulaire de la chaire d'italien à l'Université de Berne.

Partout

JEUNES GENS! Pour que vos écrits ne restent pas lettre morte, participez au PRIX DU JEUNE ÉCRIVAIN destiné aux francophones du monde entier, de 15 à 27 ans.

Site: pjef.net Courriel: pje@pjef.net

ou renseignements auprès de l'ambassade de France, Schosshaldenstrasse 46 – 3006 Berne
Tél. 031 359 21 32

Merci aux nombreux membres qui sont intervenus auprès de commerçants (Manor, Coop, Migros, Vögele, magasins de vêtements, etc.) pour dénoncer les « Sales » placardés dans leurs vitrines et figurant sur leurs papillons publicitaires.

Nous proposons de répliquer aux lettres-réponses des directions d'entreprise par cette assertion:

« Rien, aucun argument commercial, technique ou de mode, ne justifie la disqualification ou l'altération du français et des autres langues du pays. »

PARLONS FRANÇAIS

Encore un dictionnaire **franglais-français** :

En vrai français dans le texte par Alfred Gilder, haut fonctionnaire, membre de la Commission de la terminologie du Ministère des finances et de l'industrie. Il est aussi conseiller de l'Association internationale des maires francophones.

Editions le cherche midi, 23 euros
8000 anglicismes recensés. Avec un nombre pareil, il s'agit bien d'un raz-de-marée.